



# **Sociologie des mères célibataires**

**Bouhouch Mohamed**

**Communication soumise au  
3ème congrès de l'AIFRIS :  
Association internationale pour la formation, la  
recherche et de l'intervention sociale  
Hammamet Tunisie avril 2009**

# **Table des matières**

## **Introduction**

### **1/Aspect théorique:**

#### **1.1. Présentation du sujet**

#### **1.2. Définition des concepts**

#### **1.3. Méthodologie de recherche**

#### **1.4. Présentation de l'échantillon**

### **2/ Les caractéristiques socio-économiques des mères célibataires**

#### **2.1.1. Aspect quantitatif :**

##### **2.1. Profil des mères célibataires**

##### **2.2. Conditions de vie et de grossesse**

##### **2.3. La réaction envers l'enfant**

##### **2.4. Portrait des partenaires**

#### **2.1.2. Entretiens : récits de vie et aveux des mères célibataires**

### **3/ Analyse quantitative et qualitative**

**3.1 Analyse quantitative des Résultats de l'enquête**

**3.2 Analyse qualitative des résultats de l'enquête et des aveux**

**3.3 Enjeux, valeurs et culture**

### **4/ Mères célibataires : nouvelle pratique du service social**

**4.1. Résultats du questionnaire : apport du service social**

**4.2. Analyse du questionnaire : évaluation de l'apport du service social**

**conclusion**

## **Introduction :**

**Considéré comme un thème inquiétant et comme une question nettement épineuse , le sujet des mères célibataires est aujourd'hui un souci national et un champ d'intervention pour plusieurs acteurs. En effet, Le nombre de mères célibataires et des enfants nés hors mariage est en constante augmentation en Tunisie. Selon un rapport de l'Unicef publié en 2004, le nombre d'enfants nés hors mariages est passé de 300 par an dans les années 1960 à plus de 1000 en 2004 et évalué à 1660 cas actuellement, selon l'Institut national des statistiques.**

**La recherche en sociologie concernant les mères célibataires est une recherche théorique et pratique menée sur plus de cinquante cas . A partir d'une approche sociologique , nous tenterons de relever les problèmes des mères célibataires dans leur**

**environnement social global . Le sujet abordé est un champ encore vierge qui suscite l'intervention de plusieurs acteurs et de plusieurs disciplines , il ouvre la voie vers une nouvelle pratique du service social en émergence et qui est mal définie ou souvent méconnue par les intervenants institutionnels.**

**Entre autres, l'étude a aussi le mérite d'affirmer la naissance de nouvelles valeurs qui résultent de ce phénomène et qui vont participer à la transformation de certains rapports sociaux aux niveau des institutions traditionnelles à savoir la famille et le mariage.**

**L'apport de cette recherche est de développer un nouveau savoir et une stratégie d'intervention pour les professionnels du service social qui se trouvent en face d'une nouvelle pratique peu ou mal définie et souvent en rupture avec les modèles et les règles établies .**

## **I / Aspect théorique :**

### **1- présentation du sujet :**

**La famille demeure la cellule de base de la société tunisienne qui nous semble érigée en deux institutions fondamentales « la famille qu'est l'univers primaire de l'épanouissement de l'individu, et le mariage qu'est l'unique lieu des relations sexuelles légitimes. Ces deux institutions subissent des mutations profondes, parmi ces mutations observées nous pouvons noter l'émergence des familles monoparentales et la montée considérable des relations et des naissances hors mariages.**

**L'émergence du phénomène de mères célibataires s'exprime à partir de l'existence des mutations sociales et de la remise en question de la culture dominante et des valeurs sociales établies.**

**Aborder le thème des mères célibataires nous paraît une manière de tenter une approche du champ sociologique en investigation. Les études en la matière sont rares et très récentes.**

**En plus, elles sont souvent d'ordre théorique ou manquent de support méthodologique diversifié.**

**C'est alors que nous avons renforcé nos méthodes de recherche par des enquêtes faites sur plusieurs cas de mères célibataires et nous avons voulu travailler dans une zone d'ombre pour nous familiariser avec des cas de mères célibataires et afin d'arracher leurs aveux, leurs témoignages voire même leur « confessions » et leurs récits de vie.**

**Traiter le sujet des mères célibataires et des naissances hors mariage revient à un contre sens social et religieux, il s'agit bel et bien d'un sujet tabou.**

## **2 - problématique de la recherche:**

**Le but de cette recherche est l'investigation sociologique du phénomène « mère-célibataire », la**

problématique qui en découle est de décrire et d'identifier les profils et les caractéristiques sociologiques de cette catégorie des mères, découvrir leur vécu, et les attitudes de leur environnement social.

La problématique de la recherche tourne donc autour de plusieurs axes: du profil socio-économique des mères célibataires, de la grossesse, de l'enfant, de la famille, du partenaire ou du père présumé de l'enfant et de l'apport du service social concernant l'intervention- intégration et la réintégration des dites mères. Il est indéniable que la situation des mères célibataires est difficile à vivre, elle cause un malaise et une vraie souffrance : ces femmes sont confrontées à la marginalisation, à l'humiliation, aux problèmes de prise en charge.

Mais c'est aussi un phénomène générateur de nouvelles normes et pratiques professionnelles et suscitant l'intervention de plusieurs professionnels et acteurs notamment les travailleurs sociaux.

Toutefois, nous sommes en face de plusieurs difficultés notamment au niveau des entretiens avec des cas de mères célibataires qui refusent d'avouer ce qui leur semble intime et personnel. De même l'absence des statistiques fiables sur ce phénomène que ce soit au niveau régional ou national a été une entrave pour élargir les horizons de notre recherche qui se veut une contribution scientifique et une étude sociologique du phénomène qui interpelle plusieurs dimensions. Il nous a été également difficile de concevoir les attitudes, les conceptions et les comportements autour de ce sujet aussi sensible que complexe, un sujet relevant à la fois de la sphère de l'intime et du domaine de l'interdit.

### **3- Définition des concepts :**

Pour comprendre le mot composé « mère-célibataire » au sens sociologique, il convient de dissocier les deux termes. D'abord, le concept de mère nous renvoie à l'état matrimonial.

La mère est en fait une parente biologique directe, c'est-à-dire une génitrice et appréciée par rapport à une quelconque relation de sang et de capacité du don de la vie.

Quant au concept « célibataire », il désigne un état civil qui veut dire toute personne non mariée ou qui n'est pas liée par une quelconque relation légitime ou gérée par l'usage et la coutume. Par conséquent, la définition des termes constitutifs du concept « mère-célibataire » signifie toute fille ou femme qui tombe accidentellement enceinte d'un homme ou d'un jeune avec qui elle n'est pas mariée au sens juridique et qui doit plus tard assumer seule ou avec l'aide de sa famille, des institutions concernées ou des associations, la prise en charge de son enfant. Le statut de " mère-célibataire " peut correspondre à diverses situations , soit une adolescente , soit une adulte ayant atteint ou dépassé l'âge légal du mariage , ou encore une femme divorcée ou veuve ayant eu un enfant hors mariage en dehors des dispositions prévues par la loi et la coutume.

**Selon le dictionnaire Larousse : la mère ou la fille célibataire est toute personne célibataire de sexe féminin peut importe l'âge qu'elle peut avoir par les facteurs endogènes et exogènes pesant sur elle, qui devient déviante et sans contracter le mariage; a déjà un ou plusieurs enfants.**

**Elle est donc plus généralement définie comme une mère-célibataire qui n'est pas mariée et élève seule son ou ses enfants.**

**Quant au concept « enfant né hors mariage », il est synonyme de plusieurs connotations et adjectifs, il est un enfant illégitime, enfant naturel par opposition à l'enfant culturel ou encore enfant bâtard. Le terme hors mariage ou illégitime évoque la non-légitimité d'une relation et d'une naissance survenue en violation de la loi. Le bâtard est un enfant né de l'union illégale de deux personnes qui pouvaient et ou ne pouvaient pas contracter le mariage ensemble.**

**En bref, l'enfant né hors-mariage est un enfant issu d'un homme et d'une femme qui ne sont pas unis ou qui ne peuvent pas s'unir par le lien de mariage.**

**Ce concept est alors paradoxal bien que le droit positif tend à traiter de la même manière les enfants quel que soit le statut de leurs parents et leur confie le statut juridique d'un enfant né dans le mariage, et ce dans le cadre de la non-discrimination.**

#### **4- Méthodologie de recherche :**

**Cette recherche a un double support méthodologique : quantitatif : enquêtes menées sur 52 cas de mères célibataires dans le gouvernorat de Tozeur,( sud ouest de la Tunisie) et qualitatif : entretiens ouverts avec 10 cas de mères célibataires et 10 travailleurs sociaux. Les objectifs de ces méthodes sont :**

- L'identification des caractéristiques sociologiques de la population cible.**
- La découverte des perceptions, des attitudes, des enjeux et des nouvelles valeurs inhérentes aux conditions des mères célibataires.**
- L'identification de l'apport des travailleurs sociaux en matière d'intervention en faveur des mères**

**célibataires, les représentations qu'ils ont sur cette catégorie de mères et l'évaluation de l'apport de la profession du service social.**

**Pour ce faire, l'enquêteur a eu recours à l'exploitation et au dépouillement des enquêtes menées par les travailleurs sociaux de la division de la promotion sociale à la direction régionale des affaires sociales, de la solidarité et des tunisiens à l'étranger à Tozeur durant la période allant de 2004 à 2008 et étalée sur cinq années. L'enquête ou le questionnaire se situe dans sept pages et tourne autour de trois axes :**

**- Des données sur la mère-célibataire, son parcours de grossesse et sa famille, d'autres sur l'enfant né hors mariage et d'autres encore sur le père présumé de l'enfant.**

**La recherche s'appuie aussi sur des entretiens ouverts avec 10 cas de mères, célibataires sous forme d'aveux ou de témoignages ou encore de récits de vie et confessions. Il s'agit d'un entretien ouvert mais dirigé et guidé par une seule question : «... Vous pouvez parler de votre grossesse, de votre enfant, de**

**vosre famille, des autres. Vous pouvez exprimer vos idées et vos sentiments, bref, vous pouvez tout dire ...».**

**Quant au questionnaire remis à dix travailleurs sociaux; c' est dans le but d'évaluer l'apport de la profession du service social en la matière et d'émettre des perspectives d'intervention professionnelle plus adéquate en faveur des mères célibataires, il comprend sept questions ouvertes axées sur la formation des travailleurs sociaux en ce domaine, la conscience professionnelle qu'ils ont de ce phénomène récent, leurs interventions et les mesures qu'ils envisagent pour mieux soutenir et pour mieux prendre en charge les cas des mères célibataires .**

## **5- Présentation de l'échantillon :**

**La taille de l'échantillon est de 52 cas de mères célibataires couvrant une période de 5 ans de 2004 à 2008 répartie comme suit :**

**- Année : 2004 : 16**